

PROGRAMME DE FORMATION

Alternance

NOM DU PROGRAMME :

Titre Professionnel Vendeur (se) Conseil Magasin

NIVEAU :

De type BAC

SOMMAIRE DU PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

I. Objectifs	2
II. Public concerné	2
III. Prérequis	2
IV. Modalités et outils pédagogiques	2
V. Caractéristiques	2
VI. Durée.....	2
VII. Dates	3
VIII. Programme.....	3
IX. Conditions d'apprentissage.....	5
X. Modalités d'évaluation des acquis	5
XI. Sanction visée	5
XII. Débouchés et suite de parcours	6
XIII. Indicateurs de résultats	6
XIV. Matériel stagiaire nécessaire	6
XV. Délai d'accès	6
XVI. Accessibilité	6
XVII. Tarif	7

I. OBJECTIFS

Au terme de la formation, l'apprenant doit être capable de :

- Assurer une veille sur les produits et services proposés par l'enseigne,
- Contribuer à la tenue et à l'animation de l'espace de vente,
- Participer à la gestion des flux de marchandises,
- Mener un entretien de vente de produits et de prestations de services et fidéliser la clientèle,
- Prendre en compte les objectifs fixés pour organiser sa journée de travail.

II. PUBLIC CONCERNÉ

Les publics concernés sont :

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Etudiants

Formation particulièrement adaptée, entre autres, pour :

- Vendeur(se), vendeur(se) conseil, vendeur(se) technique, conseiller(ère) de vente

III. PRÉREQUIS

Les prérequis nécessaires pour bénéficier de la formation sont :

Les candidats doivent avoir un intérêt pour le commerce et savoir rédiger en français les éléments constitutifs de l'examen final.

IV. MODALITÉS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Les modalités de suivi de la formation sont :

Présentiel et distanciel.

Les techniques pédagogiques employées sont :

- Apports théoriques et pratiques en salle, autoformation individualisée et accompagnée, mises en situations pratiques dans le cadre d'exercices, études de cas, jeux de rôle et sorties pédagogiques (visite(s) d'univers marchands).

V. CARACTÉRISTIQUES

Formation certifiante :

- TITRE PROFESSIONNEL niveau 4 inscrit au RNCP N° code 13620
- CODE NSF N° code 312t- Négociation et vente-
- Codes ROME N° code D1214, D1212, D1211, D1209, D1210
- Formacode N° code 34502

VI. DURÉE

La durée de la formation est de : 476 heures (Soit 68 jours)

La durée de la formation se fait sur 12 mois, avec un rythme d'alternance entre 1 jour et 2 jours en formation par semaine, et le reste du temps en entreprise.

VII. DATES

1 rentrée par trimestre.

Pour plus de précisions, les équipes d'ACF sont à votre disposition pour vous renseigner.

VIII. PROGRAMME

Séquence FC VCM-M01 : Le projet de formation

Objectifs de formation :

- Situer le contenu de la formation par rapport aux attentes du métier de Vendeur Conseil Magasin,
- S'approprier les applications pédagogiques digitales.

BLOC DE COMPETENCES 1 - RNCP13620BC01

DEVELOPPER SA CONNAISSANCE DES PRODUITS ET CONTRIBUER A L'ANIMATION DE L'ESPACE DE VENTE

Séquence ALT VCM-M02-S01 : Le marketing opérationnel

Objectifs de formation :

- Décoder et appliquer la politique commerciale de son entreprise,
- Identifier et utiliser les outils de veille concurrentielle adaptés à son l'organisation de son unité.
- Diagnostiquer les forces et faiblesses de son rayon et ou point de vente.

Séquence ALT VCM-M02-S02 : La législation commerciale

Objectifs de formation :

- Déterminer les conditions de formation d'un contrat de vente,
- Respecter la réglementation sur l'affichage des prix en magasin,
- Connaître la législation qui encadre le droit des consommateurs.

Séquence ALT VCM-M02-S03 : Le merchandising du point de vente

Objectifs de formation :

- Identifier les standards d'implantation à respecter,
- Mesurer l'attractivité d'un linéaire,
- Participer à la théâtralisation du point de vente

Séquence ALT VCM-M03-S01 : L'approvisionnement du point de vente

Objectifs de formation :

- Identifier les conditions d'acheminement des marchandises vers un magasin,
- Caractériser les différents outils informatiques de gestion des stocks,
- Décrire les différentes étapes pour préparer la mise en rayon de la marchandise,
- Mesurer l'impact de la démarque sur les résultats économique d'un rayon,
- Définir le processus et les méthodes d'organisation d'un inventaire.

Séquence ALT VCM-M03-S02 : Les règles de sécurité au travail

Objectifs de formation :

- Participer à la prévention des situations dangereuses pour les clients et le personnel du magasin,
- S'approprier les gestes et postures pour déplacer une charge.

Séquence ALT VCM-M04-S01 : l'informatique commerciale

Objectif de formation :

- Utiliser les fonctions de base d'un traitement de texte et d'un tableur.

Séquence ALT VCM-M05-S01 : La préparation à l'épreuve de synthèse

Objectifs de formation :

- Elaborer les exemples professionnels relatifs au Dossier Professionnel (DP) à présenter lors de la session de validation,
- S'entraîner aux mises en situation de l'épreuve de synthèse,
- Evaluation en cours de formation (ECF) Bloc 1.

BLOC DE COMPETENCES 2 - RNCP13620BC02

VENDRE ET CONSEILLER LE CLIENT EN MAGASIN

Séquence ALT VCM-M06-S01 : La communication interpersonnelle

Objectifs de formation :

- Se représenter les mécanismes de la communication verbale et non verbale,
- Repérer les effets de sa posture en communication et réagir efficacement,
- Communiquer de manière constructive en situation de stress.

Séquence ALT VCM-M07-S01 : Les techniques de vente

Objectifs de formation :

- Identifier les attitudes adaptées pour accueillir et orienter le client,
- Savoir établir le contact et adopter le comportement adéquat au langage et au paralangage du client,
- S'approprier les outils d'écoute active,
- Caractériser les outils d'aide et les méthodes pour construire un argumentaire produit,
- Identifier les techniques de conclusion pour obtenir l'accord du client et proposer une vente additionnelle.

Séquence ALT VCM-M07-S02 : La fidélisation de la clientèle

Objectifs de formation :

- Se représenter les enjeux et impact de la fidélisation,
- Caractériser les moyens et supports de fidélisation d'une enseigne.

Séquence ALT VCM-M07-S03 : La gestion des réclamations

Objectifs de formation :

- Définir la typologie des clients mécontents,
- Mesurer la recevabilité d'une réclamation client et définir les modalités de traitement.

Séquence ALT VCM-M08-S01 : Les mécanismes économiques d'une unité marchande

Objectifs de formation :

- S'approprier les calculs commerciaux appliqués à la vente,
- Analyser les indicateurs d'un tableau de bord commercial et structurer des plans d'actions d'amélioration,
- Etablir le lien entre le niveau des frais de personnel et le niveau de CA pour piloter la productivité,
- Déterminer les paramètres permettant de construire un budget prévisionnel des ventes.

Séquence ALT VCM-M09-S01 : L'informatique commerciale

Objectif de formation :

- Utiliser les fonctions de base d'un traitement de texte et d'un tableur.

Séquence ALT VCM-M10-S01 : La préparation à l'épreuve de synthèse

Objectifs de formation :

- Elaborer les exemples professionnels relatifs au Dossier Professionnel (DP) à présenter lors de la session de validation,
- S'entraîner aux mises en situation de l'épreuve de synthèse,
- Evaluation en cours de formation (ECF) Bloc 2.

SESSION D'EXAMEN TP VENDEUR CONSEIL MAGASIN (0.5 jour/ 3 heures)

IX. CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

Dispositif de type :

Possibilité en inter entreprise et en intra entreprise.

Pour d'autres modalités, merci de contacter les équipes ACF.

En groupe de 15 stagiaires maximum.

X. MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les modalités d'évaluation des acquis de l'apprenant sont :

Evaluations en cours de formation (ECF)

Présentation à la session de validation du Titre Professionnel : Vendeur (se) Conseil Magasin

XI. SANCTION VISÉE

Formation certifiante :

Type de sanction :

- Validation du titre professionnel Vendeur (se) Conseil Magasin (niveau 4, certification de niveau Bac)

Modalités d'évaluation du Titre Professionnel :

- Mise en situation professionnelle ou présentation d'un projet réalisé en amont de la session
 - Dossier professionnel et de ses annexes éventuelles
 - Résultats des évaluations en cours de formation (ECF)
 - Entretien avec le jury
- Durée totale de la session d'examen : 3h

Modalités de validation du Titre Professionnel :

Le titre est composé de plusieurs blocs de compétences. Chaque bloc peut être validé séparément avant toute réactualisation du titre. Les Titres Professionnels sont réactualisés tous les 3 à 5ans.

Chaque bloc atteste que son titulaire maîtrise un ensemble cohérent de compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'une ou plusieurs des activités qui correspondent au titre visé.

Dans le cadre de l'alternance, en cas de validation partielle du Titre Professionnel, l'apprenant.e a un délai de 1an maximum après l'examen initial pour se représenter au ou aux blocs de compétences manquants, sans avoir à reprendre de formation. Au-delà de 1an, il sera nécessaire de suivre une formation du bloc de compétences manquant pour le repasser.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter la Fiche RNCP de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13620/>

XII. DÉBOUCHÉS ET SUITE DE PARCOURS

Débouchés :

A l'issue de cette formation, et suivant l'entreprise dans laquelle l'apprenant travaillera, il est possible d'évoluer vers des postes du type :

Vendeur (se), vendeur (se) conseil, vendeur (se) technique, conseiller (ère) de vente

Suite de parcours, équivalences et passerelles :

Suite à cette formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le domaine.

A la suite de ce parcours, il est possible de poursuivre vers une formation de niveau de type :

Baccalauréat comme par exemple le titre professionnel suivant :

- Assistant Manager Unité Marchande

Bac+2 comme par exemple le titre professionnel suivant :

- Manager Unité Marchande

Pour davantage d'informations concernant la poursuite d'études ou passerelles au niveau national, vous pouvez vous diriger vers un CEP (Conseil en Evolution Professionnelle) www.mon-cep.org

XIII. INDICATEURS DE RÉSULTATS

Pour plus d'informations concernant les indicateurs de résultats, les équipes d'ACF sont à votre disposition pour vous partager les données chiffrées.

XIV. MATERIEL STAGIAIRE NÉCESSAIRE

Matériel pour la formation en présentiel :

- De quoi prendre des notes (cahier, stylo, etc.)

Matériel pour la formation en distanciel :

- PC, casque, connexion Internet

XV. DELAI D'ACCÈS

Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation : Entre 1 et 2 mois environ (1 rentrée par trimestre)

XVI. ACCESSIBILITÉ

Pour des informations détaillées concernant les conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation), merci de consulter directement les équipes ACF.

XVII. TARIF

Pour l'alternance :

- Pour l'apprenant.e : la formation est financée par l'OPCO dont relève l'entreprise au sein de laquelle l'apprenant.e suivra son alternance
- Pour l'entreprise : ACF s'engage à respecter les tarifs de France Compétences, donc il n'y a pas de reste à charge à payer
- Le tarif inclut la présentation à la session d'examen.